


Numéro	DL220613-PG02	 Illkirch-Graffenstaden
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Domaines de compétences par thèmes – Enseignement	
Objet	Rémunération des interventions extérieures au dispositif « Programme des activités et parcours sur temps scolaire » (PAPSTS)	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 30 juin 2022 à l'Illiade

L'an deux mil vingt-deux le trente juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Illiade - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoints, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, HEIM Valérie, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient excusés :

- Madame Sylvie SEIGNEUR ayant donné procuration à Madame Isabelle HERR
- Monsieur Yvon RICHARD ayant donné procuration à Monsieur Hervé FRUH
- Monsieur Fabrice KIEHL ayant donné procuration à Monsieur Cédric HERBEAULT
- Madame Stéphanie CLAUS ayant donné procuration à Madame Marie-Josée FRUH
- Madame Dominique MASSÉ-GRIESS ayant donné procuration à Madame Elisabeth DREYFUS
- Monsieur Emmanuel BACHMANN ayant donné procuration à Madame Bénédicte LELEU
- Madame Barbara RIMLINGER ayant donné procuration à Madame Pascale GENDRAULT
- Monsieur Rémy BEAUJEU

Nombre de conseillers présents :	27
Nombre de conseillers votants :	34
Date de convocation et affichage :	24 juin 2022
Date de publication délibération :	6 juillet 2022
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	6 juillet 2022

Numéro	DL220613-PG02	1/1
Matière	8.1.Domains de compétences par thèmes - Enseignement	

V. ENFANCE – JEUNESSE – SPORT

2. RÉMUNÉRATION DES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES AU DISPOSITIF « PROGRAMME DES ACTIVITÉS ET PARCOURS SUR TEMPS SCOLAIRE » (PAPSTS)

Vu la délibération du 20 mai 2021 précisant les modalités d'encadrement des activités et la rémunération des intervenants extérieurs dans le cadre du dispositif « Programme des activités et parcours sur temps scolaire » ;

Considérant la spécificité de rémunération des intervenants dans le champ culturel et artistique et les charges y afférentes, il est proposé d'aligner la rémunération forfaitaire des activités organisées par la Villa sur celle des opérateurs économiques privés, soit une base forfaitaire de 50 euros / heure.

Les activités sont rémunérées comme suit :

- Les activités organisées par une association ou un club subventionné par la Ville au titre de son fonctionnement courant sont rémunérées sur la base forfaitaire de 30 euros TTC / heure.
- Les activités organisées par une association, un club, la Villa ou tout opérateur économique privé non subventionné par la Ville sont rémunérées sur la base forfaitaire de 50 euros TTC / heure.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'approuver la rémunération des activités Villa,**
- **d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les conventions afférentes,**
- **d'inscrire au budget les crédits nécessaires à cette opération.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte, à l'unanimité, la présente délibération.**

Pour : 34 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, RINKEL Marie, KOUJIL Soufiane, FRUH Marie-Josée, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL Béatrice, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara

Pour extrait conforme

**Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

